



PROMOTIONS AUTOMATIQUE FICHE DE CONTROLE SYNDICAL

à renvoyer à la section:

snu23@snuipp.fr

542 - Maison des Associations de Braconne 23000 GUÉRET



La position du SNUipp-FSU :

A chaque échelon correspond un indice qui conditionne la rémunération. Le SNUipp-FSU est attaché aux grilles indiciaires et à un avancement à un rythme unique et le plus rapide pour tous : ces éléments sont la garantie de l'équité et de la transparence et un rempart contre la rémunération au mérite et ses dérives (individualisation des carrières et la politique managériale qui l'accompagne -mise en concurrence des agents, dégradation de la qualité de service rendu, remise en cause de la neutralité...).

Le SNUipp revendique le même avancement pour tous au rythme le plus rapide.

Pour préserver la transparence et l'équité, le SNUipp-FSU contrôle les changements d'échelon afin de défendre à la fois les intérêts de chacun et de tous.

NOM : **Prénom :**

Grade : Classe Normale – Hors-Classe - Classe exceptionnelle

Echelon : depuis le

Eventuellement, report d'ancienneté dans l'échelon :a,m,j

Adresse personnelle :

.....

Poste occupé :

.....

Ancienneté Générale de Service au 01/09/2019 :a,m,j



C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?

